

**Arrêté ministériel n° 69-229 du 27 août 1969 étendant le champ d'application de l'arrêté ministériel n° 64-323 du 27 novembre 1964 portant extension des avenants n° 7 et n° 7 bis à la convention collective nationale de travail du 5 novembre 1945 et de l'accord du 24 janvier 1964 instituant un régime complémentaire de retraite des salariés**

---

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Arrêté ministériel
<i>Date du texte</i>	27 août 1969
<i>Publication</i>	<a href="#">Journal de Monaco du 19 septembre 1969</a> <sup>[1 p.3]</sup>
<i>Thématique</i>	Relations collectives du travail

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/1969/08-27-69-229@1969.01.01>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la loi n° 416 du 7 juin 1945 sur les conventions collectives de travail ;

Vu la loi n° 868 du 11 juillet 1969 modifiant et complétant la loi n° 416 du 7 juin 1945 sur les conventions collectives de travail ;

Vu l'arrêté ministériel n° 64-323 du 27 novembre 1964 portant extension des avenants n° 7 et n° 7 *bis* à la convention collective nationale de travail du 5 novembre 1945 et de l'accord du 24 janvier 1964 instituant un régime complémentaire de retraite des salariés ;

Vu l'arrêté ministériel n° 66-196 du 29 juillet 1966 étendant le champ d'application de l'arrêté ministériel n° 64-323 du 27 novembre 1964 portant extension des avenants n° 7 et n° 7 *bis* à la convention collective nationale de travail du 5 novembre 1945 et de l'accord du 24 janvier 1964 instituant un régime complémentaire de retraite des salariés :

### **Article 1er**

Les dispositions de l'arrêté ministériel n° 64-323 du 27 novembre 1964, sus-visé, sont étendues à tous les employeurs et salariés du groupe d'activité économique suivant :

977 - Cabinets de métreurs, métreurs-vérificateurs et vérificateurs.

### **Article 2**

Les effets et sanctions de la présente extension ont lieu à dater du 1er janvier 1969.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 19 septembre 1969  
^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1969/Journal-5843>